

ENSEMBLE

Éducation Nationale

ISSN 1244.0701

N° 206

□ Février 2010

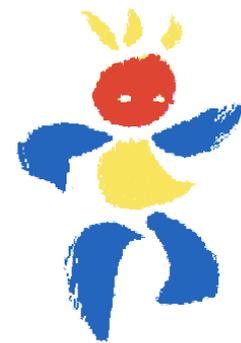
Syndicat National Unitaire des Instituteurs Professeurs des écoles et PEGC (SNUIPP)

Fédération Syndicale Unitaire (FSU.) - LOZERE

ENSEMBLE SNUIPP 48 - Rue des Écoles, 48000 MENDE Tél. 04.66.49.15.90 Fax 04.66.49.15.09 Email: snu48@snuipp.fr
Commission paritaire de presse N° 0407 S 06095 - Directrice de la publication : Sandrine Baumlé - Dépôt légal : 15.05.2008 Prix 2 €

ATTAC - Confédération paysanne - CFDT - CGT -
Europe Ecologie - FSU - Gauche Alternative - NPA -
PCF - PG - PS - Robins des Bois de la Margeride -
SUD Solidaires, ensemble dans le

Comité de Défense et de Développement
des Services Publics
en Lozère



Fermures de postes,
suppressions
d'emplois
pour la rentrée 2010

CTPD
à l'inspection académique

CDEN
à la préfecture
après les élections
régionales ?

SOMMAIRE

- Société : E. Khaldi à Mende ; Pompier pyromane ; Licenciement p. 2
- Éditorial : Services publics, agir ensemble ; RASED menacés ; Remplacements ; Rythmes scolaires p. 3
- CAPD du 9 février : Compte-rendu ; Déclaration du SNUipp ; Liste d'aptitude p. 4
- Métier : Premières prises de fonction ; Estime de soi ; Formation professionnelle p. 5
- Agir Ensemble : Établissements spécialisés ; Garantir les retraites ; Lu au BO p. 6
- Agir Ensemble : Se syndiquer ; la FSU p. 7
- Agir Ensemble : Bulletin d'adhésion ; En bref... p. 8

Une cinquantaine de participants, beaucoup d'excusés (pour cause de mauvais temps et élus retenus par une réunion à la Préfecture...), la conférence-débat de l'OLL avec Eddy KHALDI, ce 6 février a permis de faire le point sur la "Loi Carle" mais aussi de montrer la convergence des réformes appliquées par petites touches à

E. Khaldi à Mende

l'École pour aboutir à un projet élaboré de longue date : la privatisation du service public.

Son ouvrage "*Main basse sur l'école publique*" reste incontournable pour qui s'intéresse au système éducatif.

Des informations et un extrait sont prévus dans un des prochains numéros des *Cahiers de l'OLL*.

Pompier-pyromane

L'intervention télévisée du Président de la République a montré l'absence de réponses nouvelles aux questions fondamentales de l'emploi, du pouvoir d'achat, de l'indemnisation du chômage ou de l'Hôpital public...

Face aux conséquences dramatiques de la crise économique, que les décisions gouvernementales ont contribué à amplifier (bouclier fiscal, réduction des services publics...) il s'est contenté de répéter à l'envi ses thèmes classiques, depuis le "*travailler plus pour gagner plus*" et la critique des 35 heures jusqu'à la baisse des impôts...

Sur les retraites, s'il est resté prudent en n'avançant aucune mesure précise, tout son propos était orienté par l'idée d'un allongement de la durée d'activité, au détriment même du niveau des pensions qu'il prétend défendre.

En matière d'éducation, il en est resté à ses annonces connues sur l'accès aux grandes écoles ou les internats d'excellence, ignorant les vrais besoins d'une école de la réussite pour tous et ceux d'une lutte résolue contre les inégalités.

Il a totalement passé sous silence la contestation des ses réformes régressives (formation des enseignants, lycées, LP...) et pour les universités, il s'est contenté de ressortir le cliché de la soi-disant inadéquation du système éducatif au monde de l'entreprise.

Quant à sa critique du recours aux contractuels dans la fonction publique et son affirmation qu'il est prêt à envisager une titularisation "*progressive*" des contractuels :

la FSU qui depuis longtemps se bat pour que soit prise en compte la situation des précaires, est prête à discuter sans délai d'un plan de résorption de la précarité.

En effet les agents non titulaires sont près d'un million dans les trois versants de la Fonction publique et représentaient, en 2007, 14% des personnels dans la Fonction publique de l'État, 21% dans la territoriale, 14% dans l'hospitalière.

Dans l'Éducation, le recours aux contrats aidés très courts, et aux vacances d'enseignement, a dégradé considérablement les conditions d'emploi et de vie des ces agents, à tel point que le médiateur de la République a dû intervenir auprès du ministre de l'éducation nationale à l'automne 2008 !

Mais une vraie politique de résorption implique que l'on revienne sur la loi "mobilité" dans la fonction publique qui, entre autres, facilite le recours aux non-titulaires et va jusqu'à permettre le recours à l'intérim ; elle implique également que le gouvernement mette fin aux suppressions d'emploi et aux réductions de postes aux concours dont le président a confirmé la poursuite.

Tout cela montre la nécessité de poursuivre les mobilisations.

Après la grève du 21 dans la Fonction Publique, les mouvements à la culture, aux finances..., et la manifestation nationale organisée par la FSU, le samedi 30 janvier, la poursuite des mouvements dans l'Unité la plus large est à construire.

Organisée par la **MAIF**
en partenariat avec l' **OLL**
Conférence-débat
avec **Henri PENA-RUIZ**
L'école laïque
école de la liberté
mercredi 18 mars à MENDE
18 heures au Théâtre municipal.

Licenciement

Un décret en projet pour permettre le licenciement des fonctionnaires.

L'emploi garanti dans la fonction publique risque bientôt de n'être plus qu'un souvenir ! Un projet de décret ne prévoit rien de moins... que le licenciement !

Le gouvernement se constituait avec la loi du 3 août sur la mobilité dans la fonction publique, une boîte à outils pour tailler dans les effectifs de la fonction publique.

Cette menace se confirme avec un projet qui, en accordant si peu de garantie à la procédure de réorientation professionnelle, laisse à penser qu'il pourrait servir de levier à une réduction plus large des effectifs.

Et cela au moment où la politique du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux sera limitée par la baisse du nombre de départs à la retraite.

Cette réforme est le couronnement d'une remise en cause plus ancienne des fondements mêmes de la fonction publique.

Avant cela c'est la généralisation d'une gestion individuelle des fonctionnaires qui est venue saper les garanties collectives.

Par petites touches, les dispositions comme le développement des contrats de droit privé ont dessiné un projet qui dynamite toutes les garanties collectives. Or ce sont précisément ces garanties accordées aux fonctionnaires qui fondent les principes d'un service public de qualité.

La garantie de l'emploi était une des composantes de la pérennité du service public.

Remettre en cause tous ces fondements, c'est remettre en cause la notion même de service public.

Éditorial

Services publics : agir ensemble.

1620 postes créés à la rentrée 2010 et l'équivalent de 3442 postes supprimés suite à la disparition des PE2 pour 5300 élèves supplémentaires.

Derrière la brusquerie des chiffres nationaux, la réalité des situations locales rappelle combien le service public d'éducation est mis à mal par les économies budgétaires.

En Lozère, pour 31 élèves en plus, ce sera 2 emplois en moins.

Depuis 1999, c'est la sixième fois que notre département se voit privé d'une partie de ses moyens. La suppression des moyens va de pair avec les "réformes" qui démantèlent notre service public comme tous les autres.

Alors que les manifestations départementales, à l'initiative des syndicats, ont réuni, le 21 janvier, des dizaines de milliers de personnes pour défendre les services publics, des états généraux locaux et des comités de défense s'organisent en Lozère et un peu partout sur le territoire pour les promouvoir. La FSU a appelé à une manifestation à Paris le 30 janvier dernier pour porter les revendications de l'école.

Ces mobilisations autour des services publics trouvent une résonance dans la population ; si l'on en croit le baromètre de confiance politique réalisé par le CEVIPOF et Sciences Po, les Français ont une image positive des services publics. 90% de confiance pour le CNRS, 86% pour les hôpitaux, 83% pour l'école, 75% pour l'armée tandis que les grandes entreprises privées atteignent 47% et les banques 37%.

Du côté du ministère, le discours est inchangé : réduire les dépenses.

A la question sociale des services publics, l'année 2010 voit s'ajouter celle de la réforme des retraites.

Le Conseil d'Orientation des Retraites (COR) a présenté son rapport le 27 janvier sur "*la faisabilité technique et juridique du passage à un régime en points ou en comptes notionnels*", perspective rejetée par les syndicats.

Comme le déclare Bernadette GROISON * : "*la situation exige que le mouvement syndical dépasse l'existant*" pour défendre les retraites mais aussi "*les services publics indispensables, et d'autant plus en période de crise, pour lutter contre les inégalités et les injustices sociales*".

Mende, le 9 février 2010

* Secrétaire générale de la FSU, *L'Humanité* lundi 8 février 2010.

RASED menacés

1500 postes ont été supprimés et 1500 autres "sédentarisés", en 2009.

Même si le ministère dit qu'il ne veut pas les remettre en cause, il est loin d'être acquis qu'il n'y aura pas d'autres suppressions.

Un deuxième risque plane désormais sur la tête des RASED : l'assèchement des recrutements de maîtres spécialisés.

On constate une absence inquiétante de départs en formation.

Chaque année on en comptait environ 250.

Pour 2009-2010, on en est à moins de 50...

Au final, s'il n'y a personne à mettre sur les postes, ils seront fermés.

Remplacements

De plus en plus d'absences sont non remplacées. Les parents d'élèves se mobilisent pour dénoncer ces situations.

La répartition des élèves dans d'autres classes mais aussi la suppression de stages de formation, c'est bien la qualité du service public qui est encore une fois mise à mal.

Le SNUipp demande des recrutements d'enseignants titulaires à la hauteur des besoins.

Rythmes scolaires

L'Académie de médecine vient de publier un rapport mettant en avant l'absence de cohérence entre le rythme de l'enfant et l'organisation de la journée et de la semaine scolaires.

La suppression brutale du samedi matin par Xavier Darcos sans concertation avec les enseignants et les collectivités locales, s'est accompagnée de la mise en place imposée de "l'aide personnalisée".

Le SNUipp rappelle que l'organisation du temps scolaire doit s'effectuer d'abord en pensant à l'intérêt des élèves.

Évolution des conditions de vie, transports scolaires et structuration du temps périscolaire doivent notamment être pris en compte.

CAPD du 9 février

❑ **Liste d'aptitude directions de 2 classes et plus** (voir encadré)
25 demandes, 6 inscrits sans entretien, 19 convoqués à l'entretien, une collègue ne s'est pas présentée, 4 avis défavorables.

❑ **Congé formation professionnelle**
Trois demandes. Critères retenus par l'administration : "*intérêt du service et réinvestissement de cette formation dans le métier*" : Evelyne STURACCI partira en Master II culture, territoire et patrimoine.

❑ **Départ en stage CAPASH**
Quatre demandes, deux départs.

❑ **Départ en stage de directeur d'établissements spécialisés**
une seule demande, rejetée à l'entretien.

❑ Aucune demande pour le stage de formation des Psychologues scolaires ni pour les options E et G (RASED).

❑ **Probations sur postes à profil**
Quatre probations sont accordées.

❑ **CAPASH session 2009**
Six reçus CAPASH pour sept candidats.

❑ **Préparation du mouvement 2010**
Déclaration du SNUipp (voir ci-dessous)

Circulaire, décisions prises :
Abandon des majorations qui n'ont pas "*fonctionné*" l'an passé :
- pour fonctions particulières,
- pour les personnels à TP,
- pour les retours de disponibilité,
- pour les PE2.
Reste 1000 points "*handicap*", 500 points "*mesure de carte scolaire*", 200 points retours de CLD et poste adapté.
Pour la 2e phase (d'ajustement) la liste des postes sera publiée et des vœux seront faits.
Par décision de l'IA suppression de la "*priorité au maintien*".

Mouvement : déclaration du SNUipp

Le mouvement départemental est toujours un événement très important pour les enseignants du 1^{er} degré. De son résultat dépendront des années de vie professionnelle et personnelle. C'est pourquoi le SNUipp veut rappeler ici quelques principes et quelques remarques par rapport aux règles académiques imposées l'année dernière.

Comme nous ne cessons de l'affirmer, en Lozère, le très petit nombre de postes et leur grande dispersion géographique rendent le mouvement très sensible. Si une harmonisation des calendriers est possible au niveau académique, il ne peut pas en être de même des modalités du mouvement : barème par exemple. Ce n'est pas parce qu'on augmentera indéfiniment le nombre de points au barème que l'on mettra en adéquation l'offre et la demande : il y a trop peu de poste en Lozère pour cela.

La situation : densité des postes, nombre des écoles et leur nombre de classes en Lozère, n'a rien de comparable avec celle des autres départements de l'académie. Les nouvelles règles mises en place l'an dernier ont créé des injustices mais aussi n'ont pas eu l'effet escompté. En 2009, parmi les 69 personnes occupant un poste à TP et qui ont bénéficié de 10 points supplémentaires, 16 sont restées à TP et 24 étaient toujours sans poste à l'issue du premier mouvement : les 10 points ont donc servi à peine 30% des collègues à TP. Sur les quatre collègues ayant reçu une bonification de 200 points, un seul a pu

obtenir un poste au premier mouvement. Il n'y avait pas assez de postes pour satisfaire les autres !

En ce qui concerne les sortants d'IUFM, la seule solution, élaborée après des années de tâtonnements et qui donnait satisfaction précédemment, est de leur réserver des postes lors de la deuxième phase du mouvement. Cette phase permet des réajustements et des rattrapages pour ces personnels qui choisissent majoritairement au premier mouvement les postes les plus demandés (centres, axes routiers...) comme tous les participants.

Un second mouvement avec publication des postes et vœux écrits des collègues restant sans poste est indispensable...

Pour plus d'équité et de transparence, les délégués du personnel du SNUipp demandent donc pour le mouvement la définition de priorités plutôt que des points de bonifications et la possibilité y compris pour la phase d'ajustement, de faire des vœux écrits. Même chose en ce qui concerne les personnels souhaitant travailler à temps partiel : envoi à tous les enseignants concernés de la liste des enseignements établie par l'administration et vœux pour chacun d'entre eux. La procédure habituelle, dans ce cas comme lors de la phase d'ajustement, qui consiste à des contacts téléphoniques et/ou des courriers n'est pas une économie de temps pour l'administration et ne garantit surtout pas l'équité et la transparence.

Départ en stage CAPASH

- Gabriel RUQUET IME Les Sapins
- PERSEGOL Didier IMPro
Le Galion

Probations sur postes à profil

- CPD Maternelle (IA) :
Agnès MALET
- Classe nature Le Ventouzet :
Anne Sophie MAURIN
- EMALA Marvejols :
Brice VALENTIN
- 0,50 EMALA Florac :
Jean Michel HUGUES.

CAPASH session 2009

- Ont obtenu le CAPASH en 2009,
- Marie Christine PORTE
 - Marie Christine AUJOLAT
 - Sarah BRUNEL
 - Eddy MARIE
 - Christine STIEVENART POISOT
 - Stéphane GROLIER.

Liste d'aptitude direction

INSCRITS EN 2008

(valable de 2008-2009 à 2010-2011)

DAVID Claudette ; FAURE Aline ;
GUARDIA Sylvie ; LE MEUR Anne
Sophie ; MAURIN Stéphan ; PELHATE
Cécile ; SCHERRER SCHOELLER
Sophie ; VALETTE Christine.

INSCRITS EN 2009

(valable de 2009-2010 à 2011-2012)

BAUMLE Sandrine ; BERNARD Alice ;
BONNAL SAINT DIZIER Agnès ;
BRESSIEUX Jérôme ; DUCASTEL
Sonia ; FERRER Sébastien ;
FOURCAUD Sandrine ; GILET
Aurore ; JEAN Christian ; LOUVEAU
Yann ; MAURIN Amélie ; NUNES
Isabelle ; RAYNAL Carole ; ROUSSON
Alain ; SAINT-DIZIER Gérald ;
SILVERA Patricia.

INSCRITS EN 2010

(valable de 2010-2011 à 2012-2013)

BARTHEZ Emmanuelle (1); BORELLO
Sandrine (2); BOURGEAT Claudine
(1); BOUTIN Catherine (2); BOYER
Martine (1); BRUNEL Marlène (2);
GRANIER Marie Noëlle (2); LARGUIER
Virginie (1); LAZES Florence (1); LEVY
Fabrice (1); LOPEZ Céline (1);
MARCONNET Stéphane (1); MEJEAN
Guy (1); NORY Bernadette (1);
PERRET Nathalie (1); ROQUEPLAN
Laetitia (2); ROUX Jessica (1); TUZET
Carine (2); VALENTIN Laetitia (1);
ZIMMERMANN Claire (1).

(1) avec entretien ; (2) sans entretien.

Premières prises de fonction

Les lauréats du concours 2010 ne seront pas responsables d'une classe dans les écoles de septembre à novembre.

Le SNUipp n'a pas cessé d'alerter le ministre de l'Éducation nationale sur les conditions de première prise de fonction des lauréats du concours 2010 du professorat des écoles. "Comment envisager qu'un lauréat du concours puisse être nommé dans une classe de cours préparatoire, de maternelle ou de cours moyen alors qu'il n'aura bénéficié d'aucune formation professionnelle et dans certains cas jamais effectué de stage en école ?" rappelait-il dans une lettre du 18 janvier en demandant le maintien des conditions d'organisation de l'année de PE2.

Le Ministre de l'Éducation nationale

Congrès de Lille

La position de la FSU sur la réforme de la formation des maîtres a été adoptée par 79,94% des délégués.

Opposée à la réforme Chatel-Pécresse, la FSU réclame notamment une "programmation pluriannuelle des recrutements", avec un nombre de postes correspondant aux besoins, ou encore une "allocation d'autonomie" pour les étudiants se destinant au métier d'enseignant. La FSU, qui adhère à une élévation de la qualification reconnue par un master, défend aussi l'idée d'une formation "progressive" durant l'université qui se poursuivrait, après le concours de recrutement, par deux années de formation sur le terrain.

vient de répondre que pour cette année transitoire "dans toute la mesure du possible, les professeurs des écoles stagiaires qui prendront leur fonction à la rentrée prochaine, devront pouvoir faire classe jusqu'aux vacances de Toussaint en présence d'enseignants

expérimentés qui pourront leur apporter aide et conseils."

Par cette décision le ministre aurait-il enfin pris conscience, qu'il n'était pas raisonnable de nommer pour une année scolaire en pleine responsabilité des professeurs stagiaires dont certains n'ont jamais effectué de stage dans une école ?

Si le SNUipp prend en compte cette évolution positive prise à la suite de multiples interpellations et mobilisations, il rappelle que de nombreux problèmes restent entiers : épreuves et modalités d'organisation des concours à partir de 2011, absence de cadrage des masters, inquiétudes sur l'avenir et rôle des IUFM, place du concours ...

Le syndicat demande que le réseau d'écoles d'application et de maîtres formateurs soit associé étroitement à cette mesure pour assurer pendant l'année transitoire une réelle formation de qualité dans le cadre des IUFM.

Ce dispositif, tant dans sa conception que ses modalités, constitue une solution d'urgence au caractère transitoire. Il ne peut en aucun cas suffire à former les professeurs stagiaires et la période d'accueil au sein des écoles ne peut se substituer à la formation envisagée par les textes (1/3 du temps de service). L'entrée dans le métier est un moment décisif pour les enseignants. C'est pourquoi le SNUipp demande pour les stagiaires, le maintien de l'année de PE2 (avec 60% de formation et 40 % en responsabilité de classe).

Par ailleurs, le SNUipp qui est favorable à une élévation du niveau de qualification reconnue par un master, continue à s'opposer à la réforme.

Voir ci-contre l'initiative de la Coordination Nationale Formation des Enseignants http://coordination-fde.org/100_000_voix_pour_la_formation !

Estime de soi

A lire dans le numéro 337 du 1er février de (*fenêtres sur . Cours*) hebdomadaire du SNUipp, le dossier "Estime de soi c'est tout bénéf".

"L'estime de soi est un des leviers de la réussite scolaire, une bonne raison parmi d'autres d'en faire un des enjeux des pratiques et de la relation enseignant-élève".

Avec un pavé sur "L'influence de l'évaluation et des notes".
Revue disponible à la section.

La formation des enseignants : un investissement pour l'avenir !

Améliorer la formation professionnelle, disciplinaire et pédagogique des enseignants est déterminant pour faire réussir tous les élèves.

Or, la réforme imposée par le gouvernement va la sacrifier !

Le service public d'éducation sera durablement affaibli.

Les universités, les associations de parents d'élèves, d'enseignants et d'étudiants sont unanimes pour demander l'abandon de cette réforme.

Avec eux, le SNUipp souhaite l'ouverture d'une réelle négociation pour concevoir une formation professionnelle universitaire de qualité, permettant de recruter les enseignants fonctionnaires dont l'Éducation nationale a besoin.

Un groupe de travail s'est réuni au Ministère le 10 février.

Citoyens, parents, étudiants, enseignants, élus..., ensemble, exigent que le gouvernement considère la formation des enseignants non comme un fardeau pour le budget de la nation mais comme un investissement pour l'avenir. C'est pourquoi, une pétition est lancée pour l'abandon de cette réforme et l'ouverture de négociations.

Envoi des pétitions papier à :
Claire Pontais, SNEP,
76 rue des Rondeaux, 75020 - PARIS
On peut signer aussi sur le site :
www.10000voixpourlaformation.org/

Agir Ensemble

Établissements spécialisés

Que réservera 2010 aux établissements spécialisés et à ceux qui y travaillent ? Assurément, les mois à venir seront décisifs : réécriture des conventions, mise en oeuvre du décret coopération et de l'arrêté sur les unités d'enseignements donneront lieu à des discussions serrées. Le SNUipp est intervenu et continuera d'intervenir pour que, dans le respect

des principes de la loi de février 2005, les compétences des personnels, leur conditions de travail, les moyens soient préservés et développés, pour que les établissements et services puissent, avec l'ensemble des dispositifs ASH, participer pleinement à la scolarisation de tous les élèves en situation de handicap. Voilà nos souhaits pour cette année !

Garantir les retraites

par l'augmentation des financements !

Nicolas Sarkozy nous l'avait assuré : la réforme de 2003 avait sauvé les retraites par répartition. Singulière victoire, quand 81% des salariés s'estiment "peu ou pas confiants quant à la garantie de toucher une retraite satisfaisante" (1) !

Pourtant le Président nous convie en 2010 à un nouveau rendez vous, assurant que tout serait "sur la table". Les déclarations gouvernementales se multiplient et mettent en évidence que le gouvernement privilégie les seules pistes de l'allongement de la durée de cotisation ou le report de l'âge légal de la retraite. Or, reculer l'âge de départ en retraite toucherait encore plus ceux qui ont un travail pénible ou difficile et ne serait pas indolore car l'âge d'un départ sans décote serait repoussé d'autant et le mécanisme de la décote ferait encore plus de dégâts !

Au nom de "l'équité", Xavier Darcos avance la nécessité d'une nouvelle réforme dans la Fonction publique. La FSU rappelle, que s'agissant de régimes de construction différente, cette approche n'a de sens qu'en terme d'objectifs communs.

Les réformes de 1993 et 2003 conduisent à la baisse des pensions. Ainsi, dans la Fonction publique, alors même que l'ampleur des mesures est encore loin de celle qui est prévue à terme, et malgré le biais statistique (2), de 2002 à 2007 les personnels ont dû retarder leur retraite de six mois en moyenne et ont vu dans le même temps leur taux de pension diminuer de 1,5%.

Ce sont les salariés qui ont connu les carrières les plus courtes, des périodes de précarité qui subissent le plus cette baisse. Les femmes sont tout particulièrement concernées. Dans la Fonction publique, du fait qu'une partie d'entre elles a perdu la bonification pour enfant d'une année, la baisse du taux est pour elles de 1,8% (1,1% pour les hommes).

Imposer un débat public sur les retraites, rien de plus urgent ! Le gouvernement tente de l'esquiver en 2010.

Une réforme systémique, sujet du prochain rapport du COR, lui permettrait de l'esquiver aussi à l'avenir.

Le gouvernement occulte la baisse programmée des pensions par les réformes et exclut d'accroître les moyens de financement des régimes de retraite pourtant incontournable si on veut préserver le niveau de vie des retraités.

La FSU s'emploiera à mener ce débat avec toutes les forces disponibles. De son point de vue, c'est bien la piste du financement qu'il faut investir, comme celle de l'emploi, car le chômage explique en partie les déficits.

L'enjeu est bien de garantir le niveau des pensions dès 60 ans.

(1) IFOP pour JDD, janvier 2010

(2) Il n'est pas encore possible de travailler sur les générations ; seuls les départ d'une année, mêlant des personnes qui se voient appliquer des règles différentes sont accessibles.



Disponible à la section du SNUipp 48.

Permutations informatisées

résultats le **lundi 22 mars 2010**.

Lu au B.O.

n° 2 du 14 janvier 2010

- Activités éducatives : concours des écoles fleuries 2009-2010.
- Formation continue : Actions de formation continue AEFÉ - session 2010 .

n° 3 du 21 janvier 2010

- Personnels de direction : Inscription sur la liste d'aptitude pour l'accès au grade de personnel de direction de 2e classe au titre de 2010
Détachement et intégration dans le corps des personnels de direction pour l'année 2010
Titularisation au 1^{er} septembre 2010 des personnels de direction de 1e et 2e classes stagiaires depuis le 1^{er} septembre 2008, et des personnels de direction recrutés après inscription sur la liste d'aptitude au titre de 2009.

n° 5 du 4 février 2010

- Propriété intellectuelle* : Utilisation des œuvres cinématographiques et audiovisuelles pour des activités d'enseignement et de recherche.
 - Propriété intellectuelle* : Accord sur l'interprétation vivante d'œuvres musicales, l'utilisation d'enregistrements sonores et l'utilisation de vidéo-musiques à des fins d'illustration des activités d'enseignement et de recherche.

Agir Ensemble

Se syndiquer, une démarche individuelle au service du collectif



Qui est le SNUipp ?

Le SNUipp qui a maintenant 17 ans, est le premier syndicat

national d'enseignants du premier degré

et s'est construit au sein de la FSU première fédération de la Fonction publique d'État (voir ci-contre).

Depuis 1993, ses délégués du personnel ont évidemment, au quotidien accompagné les collègues pour des problèmes individuels, accompagné les équipes, assuré la défense des intérêts collectifs dans les instances paritaires : CAPD, CTPD...

Mais surtout le Syndicat a pris toute sa part dans les grands mouvements revendicatifs quand il ne les a pas lui-même initiés.

Le SNUipp se bat pour une transformation progressiste de l'école, en lien avec une transformation sociale, pour la laïcité, pour des avancées collectives pour la profession, pour la défense des enseignants et des écoles, sans jamais les opposer.

Pourquoi se syndiquer ?

Pour être informé, mais aussi rompre l'isolement, élaborer et défendre les revendications des personnels... Se syndiquer, c'est pouvoir contribuer à la réflexion collective et à l'élaboration des mandats et des actions !

Participer au mouvement d'ensemble de défense de l'école. Contribuer au mouvement social.

De bonnes raisons d'adhérer

□ Pour recevoir une information régulière et complète

Depuis sa création, le SNUipp 48 a eu la volonté d'informer toute la profession.

Ainsi, tous les enseignants des écoles de Lozère reçoivent chaque mois un numéro d'ENSEMBLE.

Les adhérents disposent aussi de

POUR 48 (bimestriel de la FSU 48), et de la presse nationale : Fenêtres sur cours, POUR, numéros spéciaux...

□ Pour la défense de tous les personnels.

Les délégués du personnel, élus par tous, défendent tous les personnels. Durant les derniers mois, ils ont traité des dizaines de demandes individuelles : sur un droit (congé, formation, salaires...), calculs de retraite, vérification des barèmes des promotions, permutations..., interventions en direction des IEN et de l'IA pour des questions de primes, de note, d'inspection, de personnes, d'ISSR pour les TR...

Dans les prochains mois viendront de très nombreuses questions lors des phases du mouvement départemental et des permutations. Tout ce travail d'information, de vérification, d'aide et d'intervention demande bien entendu du temps mais nécessite aussi des moyens (téléphone, courriers, journaux, déplacements...).

□ Agir pour l'école publique et laïque, les services publics et une société plus solidaire

Depuis la rentrée et dans la continuité des dernières années, SNUipp et FSU agissent pour d'autres choix pour l'école. Le syndicat a proposé plusieurs initiatives souvent dans des cadres unitaires : action inter pro, défense des IUFM, grève en novembre... Dès janvier, il a appelé à amplifier les mobilisations, dans la fonction publique le 21 et Éducation le 30.

La FSU 48 est membre du comité de défense et de développement des services publics qui a proposé d'organiser des états généraux des services publics au printemps.

□ Parce que le syndicat en a besoin

Pour parler sans détour, l'activité syndicale nécessite des moyens financiers, or, 100% de ceux-ci proviennent des adhésions.

Syndiquez-vous !



La FSU.

c'est 163 000 adhérents dont 80% sont des enseignants.

Le 6e Congrès qui vient de se terminer à Lille, a vu l'ensemble des textes adoptés par des majorités allant de 80 à 90% des congressistes.

La nouvelle secrétaire générale, Bernadette GROISON, qui n'est pas une inconnue pour les Lozériens, a été élue par le CDFN (Comité délibératif fédéral national), par 125 voix contre 5.

Elle succède à Gérard ASCHIERI qui prend sa retraite après trois mandats (neuf ans) à la direction de la FSU.

Cette belle unanimité recouvre pourtant une démocratie sans équivalence dans le paysage syndical français : La FSU rassemble dans ses instances délibératives les **syndicats nationaux**, les **sections départementales** et les **tendances**.

Les syndicats nationaux disposent de la moitié des sièges dans toutes les instances délibératives, l'autre moitié est répartie pour la représentation des sections départementales et des tendances.

Et ce patchwork fonctionne (et même plutôt bien) avec en plus **la règle des 70 %** requis pour toute décision.

De plus aucun syndicat, ni aucune tendance, ne peut disposer des 30% de sièges qui pourraient constituer une minorité de blocage !

24 syndicats nationaux

EPA (Éducation populaire), SNAC (Affaires culturelles), SNASUB (Bibliothèques), SNE (Environnement), SNCS (Chercheurs scientifiques), SNEP (Éducation physique), SNEPAP (Administration pénitentiaire), SNES (Second degré), SNESup (Enseignement supérieur), SNETAP (Enseignement agricole), SNICS (Infirmières), SNPES-PJJ (Protection judiciaire), SNPI (Inspecteurs), SNUAS-FP (Assistants sociaux), SNU-CLIAS (Collectivités locales), SNUEP (Enseignement professionnel), SNUipp (1er degré), SNUP-CDC, SNUPDEN (Personnels de direction), SUP EQUIP' (Équipement), SNU-TEFI (Emploi), SUPMAE (Affaires étrangères), SYGMA (Agriculture), UNATOS (Agents).

5 courants de pensée

Au congrès, les tendances, structurées, présentaient cinq listes : Unité Action et sans tendances, École Émancipée, Émancipation, Reconquête d'un syndicalisme indépendant, Front unique.

Pour en savoir plus www.fsu.fr

Agir Ensemble

**La force de notre profession
c'est son Syndicat, c'est aussi le nombre de ses adhérents.**

ÉCHELONS	INSTITUTEURS					PROFESSEURS DES ÉCOLES							P.E.G.C.			
	A D J O I N T	DIRECTION			S P É - I U F M	Dir. Spé 1 à 4 Cl.	A D J O I N T	DIRECTION				S P É - I U F M	H O R S C L	C L · N O R M.	H O R S C L	C L · E X C
		1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.				1 Cl.	2 à 4 Cl.	5 à 9 Cl.	10 Cl. et +					
11e	142	143	146	150	146	150	178	179	183	187	190	192	180	151		
10e	130	131	134	138	134	138	165	166	170	174	177	179	168	139		
9e	118	119	122	127	122	127	152	153	156	161	164	166	154	132		
8e	112	113	116	120	116	120	143	144	147	151	154	156	144	123		
7e	Retraités: pension < 1400€ 84 € pension > 1400€ 91 €					133	134	137	141	144	146	136	214	117		
6e	AVS, Adjt d'éducation, EVS : 46 €					123	123	127	134	137		130	202		177	
5e	Disponibilité, Congé parental : 46 €					115	116	119	123	127			190		165	
4e	Congé de formation :					110	111	114	118	121			176		151	201
3e	80 % de la cotisation					105	106	109	113	116			166		139	189
2e	et selon le temps partiel :					PE1 IUFM et LC sans poste : Gratuit							154		132	177
1er	50 %, 75%... de la cotisation.					PE2 IUFM et LC en poste : 81 €							136		123	165

Attention ! 66 % de la cotisation syndicale sont déduits du montant de l'impôt.

BULLETIN D'ADHESION 2009-2010

au SNUipp - FSU, rue des Écoles 48000 MENDE Tél. : 04 66 49 15 90

Je me syndique au SNU IPP afin de contribuer :

- à la défense des intérêts matériels et moraux des personnels actifs et retraités.
- au développement du service public d'Éducation.
- au maintien de l'unité de la profession dans un syndicat unitaire, indépendant, pluraliste et démocratique au sein de la F.S.U..

Mise en conformité avec les résolutions de la Commission Nationale Informatique et Liberté :

Le SNUipp (FSU) pourra utiliser les renseignements ci-dessous pour ses publications. Il me communiquera les informations professionnelles et de gestion de ma carrière auxquels il a accès à l'occasion des CAPD et je l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers et traitements automatisés conformément aux articles 26 et 27 de la loi du 06.01.78. Cette autorisation est révoquable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès, en m'adressant au SNUipp.

Date :

Signature:

M. Mme. Mlle Nom :

Prénom:

Nom de jeune fille :

Date de naissance:

Adresse personnelle :

Adresse mail :

Téléphone :

Adresse de l'établissement :

Fonctions :

Échelon :

Montant de la cotisation:

À renvoyer avec le chèque (plusieurs chèques si le paiement est fractionné) à l'ordre du SNUIPP à **SNUIPP - FSU Maison des Syndicats Rue des Écoles 48000 MENDE.**

En bref...

Solidarité laïque
pour Haïti

www.solidarite-laique.asso.fr

Laïcité

Conférence-débat
**MAIF et OLL avec
Henri PENA-RUIZ**
Jeudi 18 mars
18 h Théâtre municipal
MENDE

Vu sur

<http://48.snuipp.fr>

Diaporama
sur les évaluations

Des sites à consulter :
<http://www.main-basse-sur-ecole-publique.com/>

<http://www.10000voixpourlaformation.org/>

et toujours,

www.snuipp.fr
et www.fsu.fr



SNUipp

SNUipp 48 (FSU)

Commission paritaire de presse
N° 0407 S 06095
Imprimé par nos soins
Prix : 2 €
ISSN 1244.0701

Ce bulletin
vous a été envoyé grâce
au fichier informatique
du SNUipp 48.
Conformément à la loi
du 8.01.78, vous pouvez
avoir accès ou faire
effacer les informations
vous concernant
en vous adressant
au SNUipp 48 .
Publication mensuelle